



Comment faire avec mon mari

Par **angel2010**, le **17/04/2009** à **11:06**

Bonjour, rnvoilà j' ai découverrt sur un site que mon mari rencontraï des femmes et leur cachant bien entendu mon existence j' ai pu imprimer les discussions et il leur dit l' aime quil a hate de les revoir et etc.... je suuis maman de deux enfants bas age je voudrai me séparer de lui mais lui dit qu il ma paass tromper juste virtuelle etc mais bon il les a quand meme rencontre bref jen ai plus confiance que puis je faire et dans le meilleur des cas pour les enfants merci;je suis perdu mais je veux faire ca intelligemmentpour mes enfants et aussi il ni que il ma tromper mais c ecris noir sur blanc et il y a deja fait ca depuis un moment aider moi

Par **Upsilon**, le **17/04/2009** à **13:57**

Bonjour et bienvenue sur notre site.rnrnPremière chose: Je vous déconseille fortement de quitter le domicile conjugal sans autorisation d'un juge. Cela se retournerait contre vous pour la garde des enfants.rnrnLa première chose à faire, c'est de contacter un avocat pour voir dans quelle mesure vous pourriez demander le divorce pour faute. (puisque je pense que votre mari n'acceptera pas de divorcer à l'amiable? S'il accepte, vous contactez un avocat tous les deux). rnSi votre mari n'accepte pas, contactez un avocat de votre côté et assignez le en divorce pour faute, avec les documents que vous avez recueillis.rnrnLa procédure va être longue et éprouvante, je vous souhaite tout le courage nécessaire pour la mener à son terme, pour vous et vos enfants.